

# École Sainte-Clotilde

---

## PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Clotilde tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 18h45 au salon du personnel de l'école

---

### Étaient présents:

Direction :	Line Martineau
Parents :	Cynthia Ménard, Marilou Vincent, Renée Sainte-Marie, Jessie-Anne Lamoureux
Enseignants :	Tricia Bédard-Goyette et Marie-Odile Leblanc-Drouin
Service de garde :	Julie Tremblay
Personnel de soutien :	Patricia Bezeau
Professionnel :	Mégane Prud'Homme
Représentant de la communauté :	
Secrétaire de la réunion :	Patricia Bezeau
Absence(s) :	Cynthia Lévesques
Public :	

### 1. Mot de bienvenue et lecture de l'article 71 de la LIP

Ouverture de la réunion à 18h47. Cynthia souhaite la bienvenue à tous les membres. Line fait la lecture de l'article 71.

*« Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. »*

### 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Patricia est nommée secrétaire de la séance.

### 3. Vérification des présences et du quorum

Il y a quorum.

### 4. Période de questions du public

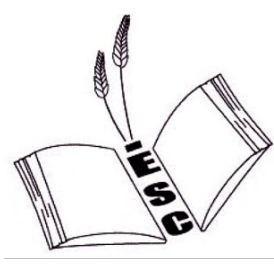
Aucune question du public.

### 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Cynthia

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants : 9.1 : Formation obligatoire nouveaux membres, 10.9 Levées de fonds 3<sup>e</sup> cycle (livre de recettes et salon du livre), 10.10 Voyage à Ottawa/FDS et 10.11 Danses du service de garde

**CÉ 23-24.01**



# École Sainte-Clotilde

## 6. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2023

Proposé par Tricia

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**CÉ 23-24.02**

Ensuite, les suivis suivants ont été faits :

- CE budget de 400\$

## 7. Élection au poste de présidence (art. 56)

Marilou propose Cynthia à la présidence. C'est accepté à l'unanimité.

**CÉ 23-24.03**

## 8. Élection au poste de vice-présidence (art. 56)

Marilou propose Renée à la vice-présidence.

**CÉ 23-24.04**

## 9. Dénonciation d'intérêts (art. 70)

Les documents sont remis sur place et complétés avant de quitter la séance.

### 9.1. Formation obligatoire nouveaux membres

Line explique aux nouveaux membres qu'une formation obligatoire est disponible en ligne. Un lien sera envoyé à tous les membres puisque certains souhaiteront peut-être se rafraîchir la mémoire.

## 10. Dossiers menant à une prise de décision :

### 10.1 Approbation des règles de régie interne (art. 67)

Marie-Odile propose d'approuver les règles de régie interne. Adopté à l'unanimité

**CÉ 23-24.05**

### 10.2 Présentation du calendrier des rencontres

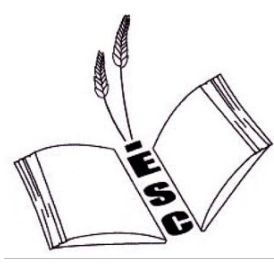
Line présente les dates suivantes : Le mercredi 27 septembre, mercredi 8 novembre, \*mardi 12 décembre (au besoin), mardi 13 février, jeudi 18 avril, jeudi 16 mai et jeudi 13 juin à 18h45, en présentiel, au salon du personnel.

### 10.3 Adoption du nouveau volet financier du service de garde (art. 77)

Julie présente les volets financiers du service de garde et du dîner amendés en expliquant que cette nouvelle tarification a été présentée en septembre, mais qu'elle doit être effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Approuvé par Cynthia

**CÉ 23-24.06**



# École Sainte-Clotilde

## 10.4 Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 23-24 (art. 75.10)

Line explique qu'il avait été présenté en juin, mais non adopté. Megane nous parle du nouveau volet concernant la violence sexuelle. De plus, elle nous explique le *Profileur*. Marie-Odile demande que l'équipe école se penche sur l'aspect de la tâche que les enseignants auront à faire dans le *Profileur*.

Patricia propose l'adoption. Adopté à l'unanimité.

**CÉ 23-24.07**

## 10.5 Adoption du rapport annuel

Présentation du rapport annuel par Cynthia et Line.

Megane propose l'adoption du rapport annuel

Adopté à l'unanimité.

**CÉ 23-24.08**

## 10.6 Sorties et activités éducatives (art. 87 et 89)

Présentation des sorties et activités qui seront mises à jour à chaque rencontre du conseil d'établissement.

## 10.7 Approbations des dons suivants :

- Lors des Rendez-vous de la communauté en mars 2023, un montant de 669,10\$ a été remis à l'école pour des activités ou des projets pour les élèves et il a été déposé dans le F2811.

Tricia propose d'adopter ce don pour des activités ou des projets pour les élèves.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ 23-24.09**

- En septembre 2023, le Club Optimiste a remis un don de 3021\$ pour diminuer le coût des frais chargés aux parents.

Marilou propose d'adopter ce don pour diminuer le coût des frais chargés aux parents.

Adopté à l'unanimité

**CÉ 23-24.10**

## 10.8 Approbation de la campagne de financement de Leucan (ART. 94)

Explication de Mégane. L'activité choisie sera une course au mois de mai. Le CÉ est emballé par la proposition.

Cynthia propose d'adopter la campagne de financement de Leucan.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ 23-24.11**



# École Sainte-Clotilde

## 10.9 Levée de fonds 3<sup>e</sup> cycle (livre de recettes et salon du livre)

À la suite de la réception d'un courriel envoyé par Line, les membres avaient accepté que les élèves de 6<sup>e</sup> année vendent un livre de recettes pour financer une activité : elle a été choisie et ce sera un voyage à Ottawa, en mai. Ils souhaitent faire vivre cette sortie de façon récurrente. Une année sur deux (l'année où le 3<sup>e</sup> cycle ne va pas en classe verte). Le coût de l'activité est de 180\$ par élève pour le transport en autocar de luxe et le coût des entrées à plusieurs musées/activités. Ils veulent aussi vendre des collations lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> bulletin en novembre.

Megane propose l'adoption des 2 activités de financement pour le voyage à Ottawa, soit la vente de livres de recettes et de collations.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ 23-24. 11**

## 10.10 Voyage à Ottawa/ FDS

Le coût du voyage à Ottawa s'élève à 180\$ par élève. Afin de diminuer ce montant, les enseignantes demandent si le CÉ accepte de remettre 2000\$ pour diminuer de 30\$ par élève le montant.

Marilou propose que 2000\$ des intérêts du FDS soient pris pour diminuer le coût du voyage à Ottawa.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ 23-24.12**

## 10.11 Danses du service de garde

Julie présente le projet des danses organisées par le service de garde qui auront lieu en novembre, février et avril. De plus, une soirée cinéma serait organisée en décembre.

Marie-Odile propose d'adopter ces projets de financement. Les fonds recueillis serviront à limiter les frais demandés aux parents pour les journées pédagogiques.

Adopté à l'unanimité

**CÉ 23-24.13**

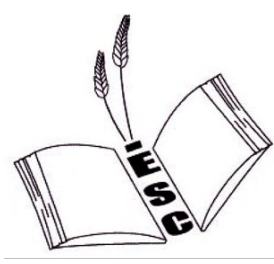
## 10.12 Salon du livre

Ce point n'a pas été discuté.

## 11. Dossiers d'information

### 11.1. Mot du représentant au comité de parents au centre de service scolaire

Aucun



# École Sainte-Clotilde

## 11.2. Mot de la direction et suivi du projet éducatif (art. 36,37, 74 et 75)

Line mentionne qu'elle est très heureuse d'être à la direction pour une 2<sup>e</sup> année à l'école Ste-Clotilde. Elle présente les membres du personnel et la clientèle 23-24. Cette année, l'équipe devra établir le plan d'action du projet éducatif actualisé l'an dernier. Il y a eu une journée dédiée aux pratiques prometteuses le 22 septembre dernier et le comité de pilotage présent a déjà fait une tempête d'idées des nombreux moyens qui seront mis en place durant les 5 prochaines années. C'est bien parti!

Enfin, Line explique qu'elle a accepté un contrat de supervision de stage pour des étudiants au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire de l'Université de Montréal. Étant donné qu'une direction ne peut avoir un double emploi, elle prendra des journées de vacances pour accomplir ce rôle et par souci de transparence, elle en informe les parents tout comme elle l'a fait pour les membres du personnel. Les séminaires et les journées de présence dans les milieux de stage sont concentrés du 25 octobre au 15 décembre 2023 et cela représente autour de 10 jours d'absences.

## 11.3. Mot des enseignants : Début d'année, fête de la rentrée du 8 septembre

Marie-Odile nous partage que Simon Boulerice a eu un succès après des élèves du 3<sup>e</sup> cycle. La journée mais a été très appréciée des élèves. Beaucoup de bénévoles se sont manifestés. Les tentes littéraires ont suscité un intérêt chez les enfants.

## 11.4. Mot de la technicienne du service de garde/service de dîner

Elle a tout dit au fur et à mesure!

## 11.5. Correspondance

## 11.6. Dépôt de documents

## 12. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 28

Cynthia Ménard  
Présidente du conseil d'établissement

Line Martineau  
Directrice